

## BAREME DE REMUNERATION TTC

**HABITAT CONSULTING** - Agence de Roissy en Brie

Application au 01/07/2023

### **Mise en vente\***

% non cumulatif, par rapport au prix de vente net vendeur

0 € à 49.999 €	10% TTC	<b>Pour les biens hors département 77</b>  1% TTC s'ajoute au pourcentage de base
50.000 € à 99.999 €	9% TTC	
100.000 € à 149.999 €	8% TTC	
150.000 € à 249.999 €	7% TTC	
250.000 € à 500.000 €	6% TTC	
Au-delà de 500.001 €	5% TTC	
Pour les locaux commerciaux	10% TTC	

\*Rémunération maximale à la charge du vendeur sauf spécification contraire au mandat

### **Mise en location**

Bail d'habitation (loi 1989) : 16% TTC du quittancement annuel à répartir par moitié entre le locataire et le bailleur

Bail commercial : 16% HT du quittancement annuel + TVA applicable à la charge exclusive du locataire (sauf convention contraire)

Bail emplacement stationnement : 150 euros TTC

### **Mise en Gérance**

% calculé sur la base des encaissements hors dépôt de garantie

Gestion des loyers, des charges,  
pré déclarations fiscales,  
coordination et suivi des travaux 6% HT

Garantie des loyers impayés 2,90% TTC

Option complémentaire disponible :

Vacance locative 3,63% TTC